

Après sa reprise partielle le 1^{er} avril dernier, MÉO annonce la reprise globale de ses activités et de sa production dès le 11 mai 2020. Du confinement à la réouverture partielle puis globale, retour sur les différentes étapes de cette gestion de crise sans précédent

MÉO, premier fabricant français de menuiseries bois-aluminium s'est organisé face à l'épidémie du Covid-19. Après la fermeture de l'entreprise puis une reprise partielle le 1^{er} avril, MÉO est désormais prêt pour une réouverture globale à compter du 11 mai, sans concession pour la sécurité de ses salariés.

✓ **Comment MÉO s'est organisé pour faire face à l'épidémie du COVID-19 et ses conséquences ?**

Le 17 mars dernier MÉO a fermé l'entreprise et arrêté sa production de menuiseries bois-aluminium afin de respecter le confinement exigé par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de Coronavirus. Dans le même temps, l'activité de toute la profession s'est arrêtée (chantiers, menuisiers, fournisseurs, transporteurs...). Jusqu'au 31 mars, une quarantaine de salariés a continué de travailler en télétravail pour assurer le fonctionnement au quotidien de l'entreprise, préparer le redémarrage et participer au développement de certains projets.

Après ces deux semaines d'arrêt, la profession de la menuiserie s'est mobilisée autour de ses syndicats professionnels, pour une reprise partielle d'activité à partir des semaines 15 et 16. Cette démarche faisait suite à la volonté des Pouvoirs Publics de voir le monde de la construction continuer de fonctionner.

MÉO s'est inscrit dans ce mouvement sans aucune concession sur la sécurité de ses salariés. Après avoir validé avec son CSE une reprise d'activité partielle afin de pouvoir mettre en place les règles de sécurité et de santé adaptées à la crise sanitaire, les salariés de production/logistique/QSSE ont été consultés sur leur disponibilité : une centaine de salariés ont confirmé leur volonté de reprendre le travail à partir du 1er avril pour la logistique, et du 8 avril pour la production.

Depuis, plus d'une quarantaine de camions ont été expédiés chez les clients. A cette date, 20% des clients intervenant sur le marché de la rénovation résidentielle avaient redémarré leur activité, aujourd'hui ils sont déjà plus de 55% à être ouverts, et ce chiffre progresse chaque jour. Pour l'instant, l'activité sur le marché des chantiers de logements collectifs et tertiaires, reste en sommeil, mais les bureaux d'études des clients travaux ont repris leur activité. Méo attend une reprise des chantiers pour la mi-mai.

Le redémarrage partiel de la production s'est très bien passé, grâce à la motivation et à l'implication des salariés ainsi qu'au respect des nouvelles règles santé - sécurité et des gestes barrières définis. Le taux d'absentéisme est à 0 et le volume de production est conforme aux objectifs.

Après ce redémarrage réussi avec une équipe en 1x8 sur la base du volontariat, le volume de production a augmenté en 2x8 dès le 4 mai, avec le retour de l'ensemble des salariés afin de pouvoir assurer les livraisons des commandes sur le mois de mai. L'organisation en 3x8 est prévue en semaine 22. Pour cela, les règles de santé-sécurité ont été adaptées.

Cet arrêt de production et le redémarrage partiel, alors que le carnet de commandes à fin mars était très important, aura malheureusement pour conséquence l'allongement des délais de livraison. L'ensemble des clients ont été informés des nouvelles dates d'expédition de leurs commandes, afin qu'ils puissent organiser la reprise de leurs chantiers.

L'ouverture du siège et du restaurant d'entreprise est prévue le 11 mai prochain avec 90% des collaborateurs présents sur site ; une partie des collaborateurs restera en télétravail quand cela sera nécessaire pour garantir le respect des gestes barrières.

Pendant cette crise inédite, MÉO a continué à garder le contact avec l'ensemble de ses salariés en mettant en place une newsletter interne toutes les semaines afin de les tenir informés des évolutions de l'organisation. La Direction Commerciale est, quant à elle, toujours restée présente auprès de ses clients ; des réunions régionales en visio-conférence, ont été mises en place pour pouvoir échanger avec le réseau des Menuisiers d'Excellence MÉO, et son réseau de Partenaires Travaux MÉO.

« Dans le contexte de cette crise sanitaire sans précédent, MÉO a réussi grâce à l'implication et à la motivation de ses équipes, à se réorganiser tout au long de ces dernières semaines avec une grande flexibilité. Nous sommes désormais prêts à reprendre l'ensemble de notre activité et de notre production, dans le respect le plus strict des consignes de sécurité pour préserver la santé de nos employés. » Franck Rostand, directeur général MÉO.

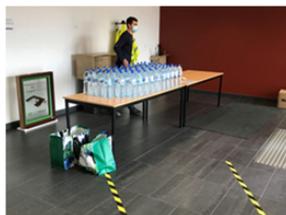
✓ Une reprise sans concession sur la sécurité

Réouverture du site de production à compter du 8 avril :

Dans le cadre du redémarrage et afin de garantir à tous un haut niveau de sécurité face au Coronavirus, les équipes de sécurité et de production MÉO ont imaginé et mis en place un plan de sécurité sanitaire strict dans les usines, conformément aux recommandations du gouvernement.



Possibilité à l'arrivée d'orienter les salariés vers la zone vestiaire par l'extérieur tout en respectant les distances de sécurité.



Zone de récupération des consignes de sécurité, des écrans de protection (non présents sur la photo) et des bouteilles d'eau.



Prise de température

- Si ok : badgeage et orientation vers la zone de brief sécurité
- Si non ok : retour au domicile



4 zones de brief sécurité avec marquage sur les tables pour identifier le positionnement des personnes (maxi 5 par zone en même temps)

- 1 zone spécifique pour les SST
- 1 zone spécifique pour les porteurs de masque (managers + postes à risque)
- 2 zones pour les autres personnes



Récupération des sachets individuels avec marquage au sol pour respecter les règles de distanciation.



Kit individuel avec EPI, gel hydroalcoolique, bouchons d'oreilles, gants.



Panneau de consignes pour les chauffeurs et les livraisons.

Le dispositif de protection des salariés sur le site de production a intégré le port obligatoire d'un masque chirurgical (en complément de l'écran et du flacon de gel).

Ces règles de santé sécurité déjà mises en place ont été complétées pour permettre l'organisation en 2x8 en respectant les gestes barrières. Pour éviter que l'équipe du matin et de l'après-midi se croisent, MÉO a décalé les horaires d'arrivée et de départ et a défini un flux d'entrée et de sortie différent pour les deux équipes.

Fin avril une nouvelle commande de masques et de gel a été réceptionnée, ce qui permet de couvrir les besoins pour le mois de mai.

Équipement de l'équipe de vente terrain MÉO à compter du 4 mai : l'équipe de vente terrain a été dotée d'un kit EPI (masques, écrans, flacon de gel 100 ml) afin de reprendre les visites clients début mai.

Réouverture du siège MÉO à compter du 11 mai : le fonctionnement du siège a été adapté pour assurer le respect des gestes barrières et les règles de santé-sécurité définies. Des distributeurs de mousse désinfectante et des flacons de gel ont été mis en place. Des masques seront mis à disposition des salariés pour les déplacements entre service. L'ensemble des nouvelles dispositions ont été formalisées dans le document unique validé avec le CSE.

Réouverture du restaurant d'entreprise MÉO à compter du 11 mai : en partenariat avec Elior des mesures spécifiques seront mises en place pour assurer la sécurité des salariés pendant leur repas :

- distributeur de mousse désinfectante à l'entrée du restaurant,
- gel hydroalcoolique sur les tables,
- organisation du restaurant sur 2 créneaux pour limiter le nombre de convives (maximum 20 en même temps pour 60 places disponibles habituellement),
- 2 salariés maximum par table de 6 pour respecter les règles de distanciation,
- Remplacement des carafes d'eau par des bouteilles d'eau individuelles.

Toute personne venant travailler sur Cugand (site de production et siège) s'engage à respecter les consignes de sécurité et les règles d'hygiène en signant obligatoirement un document formalisé.

Visuels des procédures de sécurité mis en place par MÉO : <https://we.tl/t-vezuSYEc8L>

Crédit photos : MÉO



<https://www.linkedin.com/company/mcfrance>

A PROPOS DE MÉO :

Créateur du concept bois-aluminium en 1983 et filiale du Groupe LIEBOT (1^{er} groupe français de fenêtres et façades), MÉO est le 1^{er} fabricant français de menuiseries bois-aluminium sur mesure, décoratives, accessibles et performantes, destinées aux professionnels installateurs.

Contact presse : Agence Article Onze

Delphine Beauchesne - Tél. : 01 55 60 24 45 – dbeauchesne@articleonze.com